



Commission Régionale Futsal

Réunion lundi 16 juin 2025

Présents : Gilles COUSIN - Frank WINIESKI et Gilbert COPIN

Excusés : Sylvain LEMAITRE, Nicolas Hubeau, Claude Coquema, Gaëtan Heloir, Christophe Fongueuse, Damien Vasse, Eric Delbeke, Djamel Haroun, Geoffrey Montagne

Excusé : Christophe Chapron

Assiste : Florence MUYLLE

Document sous réserve des procédures en cours et/ou à venir

La commission, officialise les décisions suivantes :

Montée de R1 vers la D2 Nationale : Valenciennes FC 1

Descente de D2 Nationale vers la R1 : Aucune

Montées de R2 vers la R1 : Péronne Futsal 1 – Avion Futsal 2

Suite à la montée de Valenciennes FC 1 en D2 et de la descente administrative de Dunkerque Usl 1 les équipes de Valenciennes FC (2) – Houplines EC 1 sont proposés à l'accession en R1

Descentes de R1 vers la R2 : Dunkerque Usl (descente administrative « manque équipe jeune »)

Descentes de R1 vers l'interdistrict ou remis à disposition du District :

Barlin Futsal C. 1 (descente sportive + descente administrative « manque équipe jeune »)

Denain Futsal Club 1 (forfait général avant le début du championnat)

Descentes de R2 vers l'interdistrict ou remis à disposition du District :

Creil Futsal 1 - Calais U. Futsal 1 - Beuvrages Metropole 1 - Dourges Futsal C. 1. - GUINES FUTSAL 1

Montées de Districts vers la R2 (sous réserve d'une salle catégorie 3 à l'engagement) :

US MONTATAIRE 1 - MONS EN BAROEUL FC 2 - DOUCHY FUTSAL 1 - A. FUTSAL MARIVAUX AMIENS 2 - THUNDERS FUTSAL CLUB 1 - PONT A VENDIN FUTSAL 1 -

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régional d'Appel à juridique@lfhf.fff.fr dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée.

Gilles COUSIN
Président